RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: BEB7C0B8-5DFB-41EF-935B-67C6216E9C24

3D COURTAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 80 route de mantes 78240 Chambourcy

Société en cours de constitution

NOMINATION DES PREMIERS GERANTS

Les soussignés :

Monsieur Romain DE ALMEIDA
demeurant [redacted]
né le [redacted] **à** [redacted]
de nationalité [redacted]

Monsieur Kevin DOCQUOIS
demeurant [redacted]
né le [redacted] **à** [redacted]
de nationalité [redacted]

Monsieur Antony DE ALMEIDA
dem [redacted]
né le
de nationalité [redacted]

A cet effet, ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DES GERANTS

Les soussignés nomment en qualité de gérants de la Société :

Monsieur Romain DE ALMEIDA

demeurant [redacted]

né le [redacted] à [redacted]

de nationalité [redacted]

Monsieur Kevin DOCQUOIS

demeurant [redacted]

né le [redacted] à [redacted]

de nationalité [redacted]

Monsieur Antony DE ALMEIDA

demeurant 18 rue des cottages 78630 ORGEVAL

né le [redacted] à [redacted]
de nationalité [redacted]

Paraphe [redacted]





Docusign Envelope ID: BEB7C0B8-5DFB-41EF-935B-67C6216E9C24

Monsieur Romain DE ALMEIDA, Monsieur Kevin DOCQUOIS, Monsieur Antony DE ALMEIDA n'entreront effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Monsieur Romain DE ALMEIDA, Monsieur Kevin DOCQUOIS, Monsieur Antony DE ALMEIDA acceptent leurs fonctions de gérant qui viennent de leur être confiée. Ils affirment n'exercer aucune autre fonction et ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS Du GERANT

Les gérants exerceront ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts.

III – RÉMUNERATION DU GERANT

En rémunération de leurs fonctions, les gérants aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Chambourcy
Le 21/11/2024

[redacted]



[redacted]